

**Programme opérationnel
Compétitivité régionale et Emploi
Projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »**

**Procès verbal de la réunion du
Comité d'Accompagnement (CA) du 5 décembre 2008**



Ordre du jour :

- 1. Examen de notre convention de partenariat**
- 2. Attentes des partenaires**
- 3. Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi**
- 4. Prise en compte de la dimension de genre dans le projet**
- 5. Rappel des règles de visibilité du FSE**
- 6. Divers**



Avec le soutien du Fonds social européen

Le PV du CA du 5 décembre 2008 en un coup d'œil !

Examen de notre convention de partenariat	Convention approuvée, moyennant mise en annexe de la description des projets structurants des partenaires A vos signatures !
Attentes des partenaires	- Certains partenaires sont en attente de décision dans le cadre de la phase 2 de la programmation ONE, d'où incertitude et impact potentiel sur le projet structurant - Attente de conseils divers et d'actions en matière d'évaluation, de suivi, d'organisation de séminaires, de prise en compte des dimensions de genre/diversité/handicap dans les projets structurants
Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi	A faire d'ici début 2009 pour être à même d'assurer le bilan de l'année 2008 (Promemploi)
Prise en compte de la dimension de genre dans le projet	Promemploi est chargé d'élaborer, avec l'aide du Comité de suivi, un projet de plan d'action qu'il soumettra à ses partenaires lors du prochain CA
Rappel des règles de visibilité du FSE	A retenir et à appliquer par tous les partenaires !!!
Divers	- L'Agence FSE nous demande de récolter toutes les attestations de cofinancements publics liés au projet déjà disponibles, et ce avant la fin décembre 2008 - Prochain CA au printemps 2009 pour l'approbation du rapport d'activité et de l'état d'avancement financier de 2008

Membres présents

Jean-Marie DEVOS	Promemploi/CSC
Anne-Marie DORY	Promemploi/FGTB
Sylvie LEFEBVRE	Promemploi
Stéphan LEYDER	ONE Libramont
Christian BINET	Province de Luxembourg, DASH
Pierre CLINQUART	Commune d'Aubange
Nathalie HEYARD	Commune d'Aubange
Anne BAUVAL	Commune de Léglise
Marie-Claire FRANCOIS	Commune de Paliseul
Pascale BOSQUEE	Commune de Saint-Léger
Anne-Sophie CALAY	Commune de Vaux-sur-Sûre
Patrick NOTET	Commune de Vaux-sur-Sûre
Justine PONCELET	CPAS de Libramont
Valérie BECHOUX	CPAS de Libramont
Nancy JEROUVILLE	CPAS de Libramont
Nancy WATELET	CPAS de Virton
Joëlle FOULON	Halte garderie « Enfants en Marche » (Marche-en-Famenne)
Odette PEETERS	Halte garderie « Les pôits Potes » (Manhay)

Membres excusés

Benoît PARMENTIER	Administrateur général de l'ONE
Jean-Marie CARRIER	Député provincial
Christophe MOUZON	Président CPAS Libramont
Heloisa PASSAREIRO	Agence FSE

La séance est présidée par Jean-Marie DEVOS, Président de l'ASBL Promemploi. Elle est illustrée par un montage Power Point dont on trouvera copie en annexe 1.

Elle débute par la remise à chaque participant d'une copie de la « décision d'agrément définitif » reçue par Promemploi.

1. Examen de notre convention de partenariat

Sylvie LEFEBVRE présente la convention en question. Elle demande aux partenaires de vérifier l'exactitude des informations les concernant. Elle insiste sur la page 8 de la convention (article 7., « Financement »), qui détaille par année les prévisions de consommation FSE de chaque partenaire. Ces prévisions revêtent un caractère contraignant : pas de report d'une année à l'autre, perte des montants non consommés, é Bref pas de marge de manœuvre si ce n'est en interne, dans le cadre d'échanges » entre partenaires.

L'assemblée fait remarquer que certains projets structurants sont encore en attente de décisions dans le cadre de la phase 2 de la programmation ONE. Ces décisions pourront avoir un impact sur la physionomie définitive de projets structurants. Sylvie propose de ramener la description des projets structurants en annexe de la convention, afin de pouvoir en adapter le contenu (mais pas la nature) si nécessaire. Moyennant cette modification, le texte de la convention de partenariat est approuvé. Sylvie propose de procéder sans délai à sa signature.

2. Attentes des partenaires

Il est proposé à l'assemblée de faire un tour de table afin de donner à chaque partenaire la possibilité de s'exprimer.

Commune de Paliseul	- est en attente de décision dans le cadre de la phase 2 de la programmation ONE - « On part de 0 ! » Sollicite de l'aide et des conseils dans tous les domaines é
Commune de Léglise	- est en attente de décision dans le cadre de la phase 2 de la programmation ONE - est demandeuse de conseils et d'actions en matière d'évaluation, de suivi, de prise en compte des dimensions de genre/diversité/intégration d'enfants porteurs d'un handicap - est en attente de précisions quant au contenu des séminaires prévus dans le projet
Commune de Saint-Léger	rien de particulier pour le moment
Commune d'Aubange	est en attente de conseils et de « rappels à l'ordre » en matière d'obligations à remplir par les partenaires !

Commune de Vaux-sur-Sûre	- est en attente de décision dans le cadre de la phase 2 de la programmation ONE - est en attente d'initiatives en matière de formation (matière non « subventionnable » par le FSE dans le cadre de notre projet) - est intéressée par des séminaires sur des thématiques particulières
CPAS de Virton	- le CPAS vit un changement de présidence qui a forcément un impact sur des projets comme celui déposé dans le cadre d'« une ardeur d'enfance pour toutes et tous » - la personne qui porte le projet au sein du CPAS est en questionnement : comment mettre le projet en musique ? Par où commencer ?
CPAS de Libramont	- se réjouit de pouvoir se rendre utile en mettant à notre disposition une salle de réunion - est en attente de conseils en matière de budget et de gestion financière
« Enfants en Marche »	- est en attente de guidance en matière de gestion du projet dans sa dimension « européenne » - signale que la halte garderie est inscrite dans un réseau de haltes garderies actives dans la province
« Les pôles Potes » (Manhay)	propose une rencontre rapide avec Promemploi

3. Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi

Comme le précise notre convention de partenariat :

« Le suivi et l'autoévaluation sont coordonnés par le chef de file du portefeuille qui s'appuie pour ce faire sur ses partenaires. Ceux-ci sont notamment responsables de la mesure régulière des indicateurs définis dans le « projet FSE définitif » validé sur le site Internet de l'Agence FSE. »

Une liste des indicateurs est remise à chaque participant. Les indicateurs à mesurer sont les suivants :

- Nombre de projets structurants menés à terme
- Nombre de projets structurants accueillant effectivement des enfants
- Nombre de places d'accueil créées
- Degré de satisfaction des parents utilisateurs des places d'accueil créées
- Nombre d'emplois durables créés
- Nombre de journées de présence d'enfants handicapés réalisées
- Pourcentage de milieux d'accueil inscrits sur le portail « www.accueildesenfants.be »
- Degré de satisfaction par rapport au portail « www.accueildesenfants.be »

Promemploi travaille actuellement à la mise au point de ce dispositif de suivi et d'évaluation. Il doit être rapidement finalisé afin de pouvoir être activé début 2009 pour l'élaboration du rapport d'activité et du dossier financier 2008.

4. Prise en compte de la dimension de genre dans le projet

Toujours d'après notre convention de partenariat :

« Dans la mise en œuvre de leur activité de coordination ou de leur projet structurant, le coordinateur et les partenaires s'engagent à favoriser :

- 1. L'égalité des chances entre tous les enfants, et notamment entre les enfants valides et les enfants porteurs d'un handicap en matière d'accès à un accueil de qualité répondant à leurs besoins et à ceux de leurs parents*
- 2. La mixité à l'intérieur du secteur de l'accueil et le partage équitable des responsabilités et des tâches liées à l'éducation des enfants*
- 3. La valorisation des compétences des travailleurs du secteur et la mise en lumière des compétences nécessaires pour accueillir, de manière professionnelle, des enfants (Validation des compétences) »*

Pour ce faire, un plan d'action doit être élaboré. Promemploi propose d'y travailler et de faire des propositions à ses partenaires. L'ASBL compte s'appuyer sur l'expertise de son Comité de suivi (composé, pour rappel, de professionnel-le-s de l'accueil).

5. Rappel des règles de visibilité du FSE

Rappel est fait de l'importance d'assurer la visibilité du cofinancement de l'Union européenne. Promemploi met divers outils à la disposition des partenaires : un fascicule¹ établi par l'Agence FSE, des autocollants, etc. A chacun de faire les efforts nécessaires pour qu'aucune sanction financière ne puisse être prise à l'encontre du partenariat suite à des manquements dans le chef d'un des partenaires.

¹ Bases pour une communication et une publicité de qualité - Programmation 2007-2013



Avec le soutien du Fonds social européen

Drapeau européen + « Avec le soutien du Fonds social européen » = strict minimum !!!

6. Divers

- L'Agence FSE nous demande de récolter toutes les attestations de cofinancements publics liés au projet déjà disponibles, et ce avant la fin décembre 2008
- Prochain CA au printemps 2009 pour l'approbation du rapport d'activité et de l'état d'avancement financier de 2008

La réunion est clôturée. Jean-Marie DEVOS remercie les participants à ce premier Comité d'Accompagnement du projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous ».

Procès verbal rédigé par Sylvie LEFEBVRE
Promemploi